

## AVIS PUBLIC

### ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023

#### AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-L'ÎLE-AUX-NOIX

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné, par la soussignée, que lors de la séance extraordinaire du vendredi 16 décembre 2022 à 11 h 20, tenue à la salle des organismes au 959, rue Principale, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, le conseil municipal adoptera le plan triennal d'immobilisations 2023.

Donné à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, ce septième jour du mois de décembre 2022.



Edith Létourneau

Directrice générale et greffière-trésorière